

## **Soutien aux activités scolaires dans le cadre du Devoir de mémoire**

Dans le cadre du *prix de la mémoire et du civisme* organisé par la fédération nationale André Maginot, tous les ans notre amicale parraine une classe d'un établissement du Cher pour la réalisation d'un projet pédagogique en lien avec la mémoire historique et le civisme (en général, un voyage sur un lieu de mémoire). La subvention octroyée par la FNAM pour les projets retenus est abondée d'une participation de cent euros versés par l'Amicale. En contrepartie, chaque classe doit remettre un devoir qui expose les sentiments et les réflexions inspirés par ce sujet.

Ces dernières années, nos poulains ont été particulièrement brillants :

Pour 2008/2009, premier le prix national du civisme et de la mémoire de la FNAM, Marina AMPLE, élève du Collège Littré de Bourges produit un texte original et plein d'émotion sur les soldats "Malgré-nous", Alsaciens et Mosellans, enrôlés de force dans les unités S.S. qui, sous une odieuse contrainte, furent obligés de participer aux exactions de leur unité.

Pour 2009/2010, Zoë Laboue, du lycée sainte Marie de Bourges, a reçu le deuxième prix national

Par ailleurs, tous les ans, l'Amicale subventionne le concours organisé par l'ONAC VG du Cher auprès des établissements scolaires du Cher sur le thème de la Résistance.

En 2017 et 2018 notre amicale a participé aux frais de transport de deux groupes d'élèves des écoles de Dun sur Auron et d'Annoix pour qu'elle puisse participer à une cérémonie pédagogique aux écoles militaires de Bourges et à une visite des installations et des matériels.



*1 Remise de chèque à l'école d'Annoix*